

# Un futur, ensemble

## Lettre d'information projets

#1 - juin 2019

Le projet stratégique et médical commun

P. 2

Le schéma directeur architectural

P. 3

L'hôpital sur son territoire

P. 4

### Un projet stratégique, médical et architectural à construire

Depuis juillet 2018 et la signature du protocole d'accord entre le CASH de Nanterre et l'EPS Roger Prévot, les modalités de l'installation des unités d'hospitalisation de psychiatrie de Moisselles se sont précisées, soutenues par un ambitieux projet de reconfiguration architecturale du site de Nanterre.

Les deux établissements ont aujourd'hui une opportunité unique de bâtir une offre de soins de qualité, du niveau de proximité au niveau de recours, et dans des lieux modernisés et adaptés à la qualité des prises en charge que nous souhaitons offrir aux habitants de la boucle Nord des Hauts-de-Seine, et plus précisément des communes desservies (Nanterre, Courbevoie, Colombes, Bois-Colombes, la Garenne-Colombes, Gennevilliers, Villeneuve la Garenne, Clichy, Asnières, Levallois-Perret, en liens avec les partenaires du territoire.

Cette première Lettre d'information projets fait le point sur l'état d'avancement de nos travaux qui engagent largement les communautés médicales, paramédicales, administratives, logistiques et techniques du CASH et de Roger Prévot.





#### Un projet stratégique et médical commun pour construire pour une offre de santé de qualité dans le Nord des Hauts-de-Seine et réduire les inégalités d'accès aux soins

Dans cadre le du projet de reconfiguration du site du CASH de l'arrivée Nanterre. de des unités d'hospitalisation de psychiatrie de l'EPS Roger Prévot, et en lien avec le projet architectural, les professionnels des deux établissements auront à définir les axes du futur projet stratégique et médical commun. La réflexion engagée est menée en lien étroit avec la programmation du schéma directeur architectural pour faire converger les principes d'organisation du site, les projets médicaux et soignants, ainsi que l'organisation des prises en charge.

Le projet doit également prendre en compte les caractéristiques de la population de la boucle Nord des Hauts-de-Seine pour mieux répondre aux besoins. mais également pour réduire les actuelles inégalités d'accès aux soins. Le territoire se

d'importantes caractérise par disparités entre les communes ou les quartiers : indicateurs socio-démographiques, état de santé des populations, densité de l'offre de soins libérale. Le projet doit donc conforter rôle de santé publique établissements, depuis la prévention. jusqu'aux prises en charge spécifiques, en passant par les soins non programmés et les soins en ambulatoire.

Il devra s'articuler autour des activités « cœur » de chaque établissement tout en développant des synergies (prise en charge somatique des patients hospitalisés en psychiatrie par exemple). Mais la réflexion doit aussi s'intégrer dans le cadre de l'organisation territoriale des soins au sein du GHT Sud Val-d'Oise - Nord Hauts-de-Seine

Le cabinet Ylios et le CNEH ont été missionnés pour appuyer la démarche d'élaboration du projet stratégique et médical. D'ici à fin 2019, plusieurs phases de travail sont prévues qui mobiliseront les professionnels des deux établissements.

#### **AUDIT / ETAT DES LIEUX**

#### **SEMINAIRE** LANCEMENT **DU PROJET**

#### SOUS-**GROUPES THEMATIQUES**

Analyse du positionnement territorial et de l'offre de soins du territoire

Entretiens internes et externes

Restitution collective de la phase d'audit

10 SEPTEMBRE

**Approfondissements** thématiques et participatifs des axes identifiés

**JUIN A AOÛT** 

**OCTOBRE** 

#### Deux établissements sur un même site : les principes du schéma directeur architectural

A horizon 2021-2023, le Groupement hospitalier CASH-EPS Roger Prévot regroupera l'offre de court et moyen séjour, de psychiatrie, de santé publique, les structures médico-sociales en gériatrie (EHPAD, USLD), les unités d'accueil, d'orientation et de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes sans abri et le campus regroupant les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFAP) et la Fondation pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale.

L'organisation des activités qui seront présentes sur le site a été étudiée lors d'une phase préliminaire de définition du schéma directeur architectural. Les grands principes d'organisation fonctionnelle sont les suivants :



Une organisation des **bâtiments par fonctions** pour faciliter le parcours du patient : hospitalisations à proximité des urgences, des consultations et de l'hôpital de jour, bâtiment dédié aux consultations externes, pôle médico-technique en rez de jardin, nouveau bâtiment d'hospitalisation en psychiatrie, pôle de médecine sociale relocalisé.

La cession de parcelles permettra de participer au financement des investissements nécessaires à l'opération architecturale.

Une mission de programmation a débuté, afin de préciser les fonctionnalités et surfaces nécessaires à la réalisation du projet tel que défini dans la phase initiale. Cette phase constitue la base technique du dossier de consultation des maitres d'œuvre et entreprises pour la réalisation des travaux. Elle est menée en concertation avec les professionnels et usagers des établissements, ainsi qu'avec les autres acteurs impliqués dans le projet : la mission du programmiste prévoit en effet des groupes de travail de professionnels « utilisateurs » par filière de soins et des entretiens avec la Ville, l'Architecte des Bâtiments de France, les acteurs institutionnels, etc., et un groupe de travail transversal pour définir les usages par local, associant notamment service hygiène, services techniques, service bio médical et ponctuellement des spécialistes dans une filière donnée. Les travaux s'étalent de mai à octobre.

#### L'hôpital au sein de son territoire

Le projet s'inscrit plus largement au sein les projets urbains de la ville de Nanterre, avec pour objectif d'ouvrir davantage le site hospitalier sur son environnement, qui représente 10% de la surface du quartier du Petit-Nanterre.

De nouveaux moyens d'accès, notamment la création de voies de circulation et le prolongement de la ligne de Tramway T1 avec de nouveaux arrêts à proximité de l'hôpital, desserviront la nouvelle entrée à l'ouest (urgences, hall d'accueil du public et consultations). Un jardin public, dit « jardin japonais », ouvert aux habitants du quartier et aux usagers de l'établissement sera également créé.

Dans le cadre du projet « Inventons la métropole du Grand Paris », le projet « Nanterre partagée » présenté par Crédit Agricole Immobilier, Icade et Novaxia pour l'aménagement de la partie Sud-ouest du site actuel. Ce projet prévoit notamment la construction de logements, d'une école et d'une résidence infirmière. Ces constructions s'intègrent dans des espaces de vie collective et espaces verts qui dessinent un tout autre visage du quartier, en cohérence avec la modernisation du site hospitalier.

Le CASH de Nanterre a par ailleurs été sélectionné par l'Agence Régionale de Santé



d'Ile-de-France pour participer à la démarche expérimentale « Hôpital et Territoire, promoteurs de santé », en lien avec la mairie de Nanterre. l'ARS et la Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la ville de Nanterre. Cette expérimentation promeut une approche décloisonnée et territorialisée de la santé, entre ville, hôpital et médico-social. Compte-tenu des projets de restructuration de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale sur le site du CASH et des projets de logements, de développement des transports et des activités économiques, le territoire du Petit Nanterre est un terrain d'expérimentation particulièrement pertinent pour repenser place la établissements de soins au cœur de la Cité et la promotion de la santé comme enieu projet prioritaire dans le immobilier hospitalier et d'aménagement urbain. L'impact des projets sur la santé des usagers, et en particulier les interfaces urbaines entre l'hôpital et les quartiers alentours, l'accessibilité, les mobilités, la qualité sanitaire des espaces ainsi que la gestion durable des ressources, seront étudiés en vue d'une optimisation. positionnement de l'hôpital devra permettre d'élaborer à l'échelle du territoire une stratégie de santé axée sur la combinaison des soins, de la prévention et de la promotion de la santé associant l'ensemble des parties prenantes, avec des effets positifs sur la santé pour les patients / usagers, les professionnels, les riverains.

Cette conception des projets immobiliers hospitaliers mobilise les professionnels et usagers des établissements, qui ont participé à deux ateliers de créativité afin de proposer des solutions innovantes répondant à plusieurs enjeux : définir des espaces verts adaptés aux besoins et aux usages, penser le lien entre la ville et l'hôpital, préserver la qualité de l'environnement par une gestion durable de l'hôpital, adapter les mobilités pour faciliter l'accès au site...